

	COMPTE RENDU Réunion du Comité Directeur du 17 décembre 2016	Pages : 6
		7 janvier 2017
Rédacteur : Secrétaire Général	Réf : 170107SG1	

Ouverture de séance à 11h15

1. Émargement

Présents, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Sharkey JAYAWARDENE, vice-président (SJ); James VAJOU MOUNIEN (JV) ; Olivier DUBAUT (OD) ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général (PTow).

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST), Agent de Développement.

Ayant annoncé une arrivée tardive : Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier ; Balaji CADIRVELOU (BC), vice-président.

Arrivés en cours de séance : Michel SARAVANAN (MS) ; Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Miriam ROMERO (MR)

Absents excusés: Keerthy NAIR-COSTE (KN-C), Vice-présidente ; Asif ZAHIR (AZ).

Absent non-excuse: Joseph OLIBER (JO).

Quorum atteint (5/13) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. Suivi des dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 19 novembre 2016

Le CD passe en revue la liste de ces dossiers, circulée avec l'OJ.

- a. **Convention universelle entre FC et les clubs qui mettent leur terrain à la disposition de FC** : Voir réponse de la part de PT pendant la séance d'après-midi.
- b. **Piste endommagée à Bagatelle** : OD informe le CD qu'il a RDV la semaine prochaine avec le Chef de cabinet du maire adjoint. Il sera également question d'enlever les poteaux de rugby à Vincennes ainsi que de la possibilité d'un deuxième terrain à Vincennes. Le CD prend acte. Action de la part de OD : En informer le CD le 21 janvier prochain.
- c. **Florent Mendès/Bridget Rive** : DB informe le CD qu'il n'est plus question de prolonger le contact avec Florent Mendès. Le CD prend acte. Le dossier de Mme Rive est traité au point 8.
- d. **Agression physique lors du match Grigny-Essonne** :
Le CD approuve, à l'unanimité, la proposition de PTow que l'AG 2017 soit invitée à approuver la modification suivante au Code de Conduite.
 « Infractions de Niveau 4 : Ces infractions sont traitées exclusivement par la FFBS. Le président de FC saisit la FFBS conformément au Règlement Disciplinaire fédéral. »
Action de la part de PTow : Mettre ce texte sur l'OJ de l'AG.
 OD, chargé le 19 novembre de s'approcher de la FFBS pour organiser une autorité permanente de la part du président de FC, propose d'en informer le CD le 21 janvier prochain. Le CD prend acte. Action de la part de OD.
- e. **Revue des partenariats 2016** : PB et AZ, chargés le 19 novembre de préparer un bilan à l'intention de l'Ambassade de Pakistan, s'engagent à présenter ce bilan au CD le 21 janvier prochain. Action de la part de PB & AZ.
- f. **Reconnaissance du statut HN** : DB informe le CD qu'il n'a pas eu de retour de la part de la FFBS et qu'il en informera le CD le 21 janvier prochain. Le CD prend acte. Action de la part de DB.

- g. **EDF féminine 2016** : PTow présente ses excuses pour le manque de suivi sur ce dossier. Le CD prend acte et charge PTow de revenir sur ce dossier le 21 janvier prochain. Le CD prend acte du fait qu'un tel staff ne peut continuer et AZ et DB sont d'accord d'encourager Jérémy JOUBERT et de trouver deux autres entraîneurs, un en IdF et un à Nantes. Action de la part de PTow.
- h. **Comptabilité 2016** : Traité pendant la séance de l'après-midi.
- i. **Prêt accordé à la Ligue IdF (tapis Bagatelle et Vincennes)** : PB et OD ne se sont pas rencontrés le 23 novembre, à cause d'emploi du temps chargés. OD est en train de préparer une facture. Le CD prend acte. À suivre le 21 janvier prochain. Action de la part de PB et OD.

3. Approbation du CR du CD du 19 novembre 2016

Le CD approuve à l'unanimité le CR du CD du 19 novembre 2016, tel que publié.

4. Revue appel d'offre des équipementiers

DB informe le CD que :

- il attendait une visite le 16 décembre d'un représentant de Gray Nicholls ; mais ce dernier a annulé le RDV la veille. Un nouveau RDV sera fixé après le retour en France de PB.
- Les échantillons attendus le 17 de la part de l'entreprise (française) Capland ne sont pas arrivés donc la réunion a été décalée. Dossier reporté au 21 janvier.
- il avancera le dossier Rajnesh (West Indies) la semaine prochaine.
- Le matériel entraînement EDF est arrivé le 16.

De tout ceci, le CD prend acte. Action de la part de DB : En informer le CD le 21 janvier prochain.

11h55 : Arrivée de MR et DA : Quorum passe à 7/13

5. AG 2017 : Échéancier, préparation

OD confirme que nous avons accès à l'une des 4 salles de Charlety pour l'AG ; mais il ignore laquelle. À préciser. PT rappelle au CD le calendrier imposé par le Règlement Intérieur.

Vu que le RI stipule que les candidatures et vœux nous parviennent au plus tard le 11 février, le CD approuve la proposition qu'il faut les solliciter au plus tard le 28 janvier donc cela tombe sur le jour où on annoncera définitivement l'AG (date, horaire, lieu).

Normalement, les rapports internes (des commissions, etc.) doivent être dans les mains du S-G avant le 11 février, pour publication le 18 février. Le CD approuve la proposition de DB qu'en 2017, en fin de mandat, les rapports soient intégrés à un rapport d'activité global publié en format brochure. Ainsi le S-G doit disposer des rapports au plus tard le jour de la prochaine réunion du CD, soit le 21 janvier. Action de la part de tous.

La comptabilité 2016 et le rapport du cabinet In Extenso doivent être disponibles au plus tard le 11 février, pour publication le 18 février. Action de la part de MR, PT et LM.

6. Candidatures pour prix AFCAM et FC-Bénévole de l'Année 2016

PB invite le CD à nommer des individus comme candidats, soit pour présentation à l'AFCAM soit pour notre propre Bénévole de l'Année 2016.

PTow rappelle au CD qu'Adrian EVETT a déjà été médaillé par l'AFCAM de la région de Nouvelle-Aquitaine. Le CD s'en félicite et décide qu'Adrian ne soit pas présenté sur le plan national.

Par contre, le CD approuve les nominations de Mme Allison ROCHER (Mansle CC) et M. Rehan MOHAMMAD (Argenteuil). Action de la part de PB : présenter ces nominations à l'AFCAM.

Après débat, le CD nomme Mlle Maëlle CARGOUET (Nantes CC) et M. Philippe DETHOOR (Lille CC) comme Bénévoles cricket de l'Année 2016. Action de la part de PB.

7. Partenariats 2017

PB informe le CD que :

- Le 10 décembre dernier il s'est réuni avec le fondateur de Lebara. Ce dernier est intéressé par la CDM scolaire ; la Coupe de France ; et les championnats (Ligue). Il en choisira un, prochainement. Ce sera plutôt sur le plan mécénat que sponsoring.

- PB sera en Inde à partir du lendemain de la réunion. Il pense à y rencontrer des sponsors potentiels pour la CDM scolaire.
- Le renouvellement du partenariat FC-HEC a été signé.

Le CD prend acte et attend le retour de PB. Action de la part de PB.

8. Plan de Développement 2017-2024

- a. DB informe le CD qu'il s'est réuni la veille – en compagnie de PB et PTow – avec Mme Bridget RIVE, ancienne membre de l'équipe média/communication de l'ICC. Ils ont examiné et validé que de par son CV elle pourrait nous apporter des conseils et de l'aide pratique. À la demande de DB Mme Rive avait préparé un papier pour décrire 4 planches pour aborder un plan stratégique de communication et d'accès à des sponsors. Sur proposition de DB, le CD approuve à l'unanimité la dépense de €2.000 (en 2017) sur les 2 premières de ces 4 planches, à savoir :
 - i. comment tirer davantage de profit média et financier de la CDM scolaire
 - ii. la production d'un document sur une stratégie globale dont des éléments clé et leur déroulement. Disponibilité début 2017, suite au retour de Mme Rive d'Australie.
- b. DB rappelle au CD les grandes lignes du Plan de développement et sur le tableau d'objectifs fixés qu'ils avaient approuvé lors de la réunion du 6 mars 2016 ; et propose d'y revenir plus en détail le 21 janvier prochain. Le CD prend acte.

9. Délégation à ACCSO d'autorité à organiser des championnats en 2017

Sur proposition de PTow (actuel président de l'association des clubs réunis de la Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie), le CD approuve à l'unanimité la délégation à ACCSO du droit d'organiser des compétitions en 2017.

PTow expose au CD l'importance dans la région d'un petit document sur tout ce qu'il faut savoir sur les actions le jour d'un match, une synthèse de tous les règlements, adressé aux clubs, capitaines, arbitres et responsables de terrain. PT et OD demandent à en recevoir copie. Note Post-Réunion : Fait par PTow.

DB indique qu'il trouve bien l'idée du formulaire complété par les arbitres à l'issue de chaque match pour mesurer le Fair-Play et qu'il serait bien que la CNSC l'étudie. Note Post-Réunion : Copie envoyée à PT et OD.

10. Transfert au nouveau cabinet comptable

MR informe le CD qu'à priori le transfert au cabinet Ayache se prépare comme il faut. Elle pense prendre RDV avec l'intéressé. Idem avec le cabinet In Extenso afin de s'assurer que la production des documents de fin d'année aurait lieu correctement, dans l'optique de l'AG. Action de la part de MR.

La fiche des postes préparée par MR, commentée par DB et PTow, sera peaufinée ainsi qu'un document pour accompagner les nouveaux élus de l'AG 2017 sur le plan financier. Action de la part de MR.

13h10 : Arrivée de MS : Quorum passe à 8/13

11. Les EDF en 2017

DB informe le CD sur le calendrier de 2017, comme suit :

- i. **Senior** : Annoncé la veille par l'ICC, le championnat d'Europe ICC Division 1 aura lieu du 11 au 18 juin en Hollande près de Schiedam. Les matchs seront joués sur un tapis synthétique. Le vainqueur devrait être qualifié en WCL5 et pourrait être aussi qualifié pour le tournoi de qualification pour la CM T20 s'il y a une CM en 2018. La décision sera prise par l'ICC en février 2017.
Il y a une forte possibilité pour que la WCL5 ait lieu en Europe vu la présence de 3 pays européens plus le vainqueur de l'EURO 2017. Suite à des discussions avec l'ICC, cette WCL devrait être subventionnée en grande partie par l'ICC pour les pays participants tout comme les matchs de qualification CM T20.
- ii. **CM Scolaire à Mumbai** : À cause de la modification des dates (du 2 au 11 avril) la sélection/évaluation est à refaire puisque la tranche d'âge est passée de 1998-2000 à 1999-2001 mais le positif est que le prix des billets d'avion sera moins cher !

- iii. **19U** : L'Allemagne se propose d'organiser un tournoi qui aurait lieu à Berlin. Le détail est à préciser. Action de la part de DB/AZ.
- iv. **Féminine** : DB a eu vent d'une proposition de tournoi en Belgique, plutôt informelle car ne provenant pas de la fédération belge et FC n'a pas été officiellement informé. Le CD se prononce à l'unanimité contre la participation dans un tel tournoi et charge DB de communiquer cette décision au staff de l'EDF. Action de la part de DB/AZ.
- v. **15U** : DB pense qu'il est trop tôt pour refaire une EDF 15U au vu du peu de sections 15U en clubs et surtout de matchs joués - car une EDF est une équipe à la recherche du HN donc avec des joueurs ayant une expérience de jeu. Il propose de faire d'abord des rencontres inter-départements (TID) pour préparer les meilleurs joueurs à un niveau plus haut qu'en club ; et cette compétition servira de détection pour composer une EDF 15U en 2018. Il indique qu'il faudra continuer à faire des plateaux clubs en 12U pour commencer à préparer/détecter les jeunes et cette formule 12U donnera jusqu'à 3 ans d'expérience en plus pour les derniers années 15U. Le CD approuve à l'unanimité.

Sur proposition de DB, le CD approuve à l'unanimité qu'aucun joueur ne sera appelé en séance d'évaluation/formation EDF, ni sélectionné en EDF, sans une licence appropriée de l'année en cours. Ce qui veut dire qu'un club qui n'a pas cotisé auprès de la FFBS empêche la participation éventuelle en EDF de tous ses membres.

OD demande à savoir où on est avec un championnat européen des clubs. Réponse de la part de DB : 5 ou 6 pays se disent intéressés ; mais aucun ne semble prêt à s'investir dans l'organisation. Et c'est le cas de la France, à cause d'autres priorités. Une telle compétition serait bien pour 2018. OD prend acte.

14h15 : Arrivée de PT et BC : Quorum passe à 10/13

12. Convention FC-Lisses CC :

PT confirme qu'il passe la commande dès que BC fournira l'adresse de livraison. Action de la part de BC et PT.
Note post-réunion: Fait par BC.

13. Comptabilité 2016

PT présente au CD les derniers chiffres, arrêtés fin-novembre, qui prévoient un solde positif entre €50.000 et 60.000 au 31 décembre. Le CD approuve les grandes lignes des postes présentés et se félicite du solde créditeur prévu.

Par contre, PT s'étonne de ne pas avoir reçu le solde de la tombola récente. PTow se charge d'enquêter auprès de l'entreprise gestionnaire.

Note post-réunion : Le solde a été transféré à FC et PT confirme réception.

14. Budget prévisionnel 2017

Le CD approuve les grandes lignes du tableau présenté par PT, qui pointe vers un solde prévisionnel au 31/12/2017 autour de 30.000 €. Après débat, le CD conseille l'utilisation d'un taux d'échange inférieur (0,85 plutôt que 0,89) ce qui réduirait le solde de fin d'année vers les 14.000 €. PT prend acte et modifie en temps réel.

Le CD conseille à PT et MR de modifier la présentation par un regroupement plus logique des éléments (exemple : regrouper dans un poste de « siège » tous les éléments tels que recettes de sous-location, assurance, entretien, etc.

À suivre lors de la prochaine réunion le 21 janvier 2017.

PT rappelle au CD qu'en 2016 nous avons dépensé 10.000 € de moins que prévu, ce qui alimente les réserves et que cela doit figurer dans les recettes 2017. À ce sujet, PTow explique comment dans le sud-ouest un bilan de « produit & charge » rend visible la progression des réserves sur les 5 dernières années, ce qui est en même temps informatif et rassurant. Le CD se dit favorable à une telle démarche et charge PTow d'en envoyer à PT/MR un exemple. Note post-réunion : Fait.

15. Championnats 2017

- i. **Règlements** : PT informe le CD que le document n'est pas encore sorti de la phase de revue. Il reste encore des éléments à clarifier et séquences à améliorer. OD montre au CD un exemple des règlements baseball dont la table de matières compréhensive est appréciée par le CD. Notre document sera soumis à l'approbation du CD lors de la réunion du 21 janvier prochain, pour publication immédiate. Le CD prend acte. Action de la part de PT.
- ii. **Composition des divisions** : Pour expliquer l'évolution de la D2, PT informe le CD que les clubs se sont plaints que les 2 poules de saison 2016 de 8 équipes chacune en matchs aller uniquement (décision motivée par crainte de pénurie de terrains) n'ont pas offert assez de matchs. Depuis, la situation s'est améliorée ; ainsi on penche vers une poule de 14 équipes pour 2017. Mais voir le dossier suivant.
 - a. **FGK et Elevar** : PB informe le CD que la FFBS vient de confirmer que, malgré des relances, ces clubs n'ont pas payé leurs licences 2017. Le CD s'étonne que la FFBS ait laissé autant de temps sans menace de radiation ; cependant le fait d'être en contravention est contre le règlement de nos championnats. Aussi le CD décide, par 9 voix et 1 abstention, que ces clubs soient relégués en D3 en 2017 et que par la suite la D2 en 2017 reste à 12 clubs et la D3 à 14 clubs.
 - Action de la part de la CSNC : Informer les clubs et ajuster la composition de D2 et D3.
 - Action de la part de PT : Assurer que le règlement de 2017 comporte une date spécifique pour que les clubs participants soient en règle sur le plan financier auprès de la FFBS et FC.
 - Action de la part de PTow : Conseiller la FFBS de nous communiquer dans un meilleur délai (voir fin-juin) les cas de non-paiement de cotisation et licences. Note post-réunion : Fait par PTow le 19 décembre, pour notification le 1 juillet 2017.
- iii. Le CD prend acte de la fusion des clubs de Ris-Orangis et Savigny, en prenant les droits de Ris-Orangis.
- iv. Le CD prend acte du fait qu'afin de se concentrer sur nos chiffres ICC Scorecard c'est désormais ST qui s'occupe de tout ce qui concerne la présentation des équipes jeunes et féminines associées aux championnats masculins en Ile de France.

16. Questions diverses :

a. Vers une convention universelle FC-clubs sur l'accès aux terrains

Ce dossier n'a pas avancé. PT présente ses excuses et s'engage à le présenter pour la réunion du 21 janvier prochain. Le CD prend acte. Action de la part de PT.

b. Dreux CC : Demande de prêt/subvention

PB et PTow informent le CD d'un dossier reçu de la part de Dreux CC au sujet du financement du projet pour l'agrandissement du parc vers le sud (déblaiement et nivellement ; ensemencement ; raccordement et enfouissement de tuyaux/gaines d'eau (arrosage automatique) et électricité).

Sur un budget total autour de €10.000, où la ville pense contribuer plutôt en termes de main d'œuvre que de financement le club sollicite FC (i) sur un prêt de €5.000 et (ii) sur une subvention des €5.000 restants.

Le CD se prononce toujours bien disposé envers ce club qui contribue tant au développement du cricket ; mais le CD confirme que FC n'est pas un organisme de subventionnement. Par contre FC est toujours prêt à accompagner tout club dans sa recherche de subventions publiques (région, département, CNDS).

Le CD approuve à l'unanimité une contre-proposition d'un prêt selon la convention FC-club habituelle de €8.000 sur 4 ans et charge PB et PTow de relayer au club, en encourageant le club de penser au crowdfunding type-Fosburit et de se rapprocher aussi de son comité départemental et de la ligue Centre. Note post-réunion : fait par PTow.

Parallèlement le CD décide à l'unanimité que désormais tout dossier pareil doit être accompagné par les deux derniers bilans financiers du club, afin de mieux situer la demande dans le contexte des finances du club.

Action de la part de PB/PTow.

c. Ligue régionale en Hauts de France

PTow informe le CD que la Ligue Hauts de France a décidé de monter un championnat régional en 2017. Les participants confirmés sont les deux clubs de Lille, Valenciennes et Saint Omer. Les clubs de Creil et de

Chantilly seront sollicités. PTow est en relation avec la Ligue sur le plan réglementaire ; et la commission Formation, en lien avec le comité de pilotage Labellisation, prépare des séances de formation (arbitres et scoreurs) à Valenciennes au 1er trimestre 2017. Dans cette première année, il n'est pas encore question de prétendre à une promotion en D3-2018 mais la participation éventuelle à un tournoi inter-régional d'accession en fin de saison 2017 n'est pas exclue. Le CD se félicite de cette démarche.

OD pose la question de la participation éventuelle des clubs du sud-ouest dans le cadre national. PTow répète que la différence de format reste toujours un empêchement ; mais que le vainqueur du tournoi T20 du sud-ouest pourrait éventuellement être considéré comme candidat. En tout cas, tous les clubs affiliés à travers la France devraient recevoir l'invitation à participer à la Coupe de France. Le CD prend acte.

d. Siège cricket CD-FFBS 2017-2021

Le CD approuve, à l'unanimité, la candidature de PB. Action de la part de PTow : Informer la FFBS. Note post-réunion : Fait.

17h30: Fin de séance.

Prochaine réunion : samedi le 21 janvier 2017 à **10h00**

Publié le 7 janvier 2017 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)